
Sociologie des opérations critiques

Luc Boltanski, Cyril Lemieux et Damien de Blic



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/annuaire-ehess/21263>

ISSN : 2431-8698

Éditeur

EHESS - École des hautes études en sciences sociales

Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 2012

Pagination : 448-449

ISSN : 0398-2025

Référence électronique

Luc Boltanski, Cyril Lemieux et Damien de Blic, « Sociologie des opérations critiques », *Annuaire de l'EHESS* [En ligne], | 2012, mis en ligne le 01 juillet 2015, consulté le 20 mai 2021. URL : <http://journals.openedition.org/annuaire-ehess/21263>

Ce document a été généré automatiquement le 20 mai 2021.

EHESS

Sociologie des opérations critiques

Luc Boltanski, Cyril Lemieux et Damien de Blic

Luc Boltanski, *directeur d'études*

Cyril Lemieux, *maître de conférences*

Damien de Blic, *maître de conférences à l'Université Paris-VIII/Vincennes-Saint-Denis*

Qui (a) fait quoi ? Règles, causalité, obéissance

- 1 LE séminaire (organisé en collaboration avec le département de sociologie de l'Université de Paris-VIII/Vincennes-Saint-Denis), a été centré autour de deux questions qui occupent une position centrale dans les sociologies d'inspiration pragmatique. Il s'agit, d'une part, de la question des *règles* et du suivi des règles, c'est-à-dire de la relation entre la dimension sémantique de la règle et les conditions pragmatiques de sa mise en œuvre. Et, d'autre part, de la question de l'*attribution*. Cette dernière, envisagée, sous le rapport du jugement moral, concerne l'imputation de responsabilité. Considérée dans ses dimensions épistémiques, elle a pour objet l'établissement de relations causales susceptibles de rattacher des événements à des entités, individuelles ou collectives et, particulièrement, dans le cas de la sociologie, la possibilité de fonder un type spécifique de causalité déterminée comme causalité proprement « sociale ».
- 2 Sur la question de la règle, le séminaire s'est intéressé particulièrement à des situations dans lesquelles des règles explicites, qui se présentent comme plus ou moins impératives, sont néanmoins interprétées ou contournées par des instances ou des acteurs dépositaires de pouvoirs. On a cherché à comprendre comment ces derniers peuvent disposer, dans des situations asymétriques, d'une sorte de licence interprétative qui les autorise à prendre des libertés avec la « lettre de la règle » tout en revendiquant le respect de « l'esprit de la règle ». Cela en partant de l'hypothèse selon laquelle ce différentiel dans les marges d'interprétation tolérées exercerait à son tour un effet non négligeable sur la production et la reproduction des inégalités sociales. Tomaso Vitale, professeur à Science Po Paris a, dans ce cadre, présenté un exposé sur

l'interprétation des règles administratives dans le cas du traitement des populations Roms en Italie. Alexis Spire, directeur de recherche au CNRS, a donné une communication sur le traitement des demandeurs d'asile par les services administratifs français. Avec Damien de Blic et Judith Assouly, doctorante, nous avons travaillé sur la relation entre les règles définies par la déontologie financière et les pratiques des agents opérant dans les salles de marché. Enfin, avec Cyprien Tasset, doctorant, le travail a porté sur les jeux avec la règle dans le cas des travailleurs dits « précaires ».

- 3 La question de l'attribution a été envisagée à la fois dans ses dimensions morales et épistémiques. Les séances ont porté, notamment, sur l'imputation de responsabilité dans le cas d'événements dits « historiques ». Florent Brayard, chargé de recherche au CNRS, a présenté un exposé sur les processus qui ont déterminé la « solution finale » mise en œuvre par le pouvoir nazi et Elisabeth Claverie, directrice de recherche au CNRS, sur l'identification de la chaîne de responsabilités dans le cas des atteintes aux droits de l'homme donnant lieu à des poursuites par le Tribunal pénal international. Avec Cyril Lemieux et Éric Lagneau, docteur en science politique, nous avons abordé les débats, au sein d'agences de presse, portant sur la détermination causale d'événements pertinents dans l'espace politique. Luc Boltanski a présenté les grandes lignes d'un travail portant sur l'accusation de complot, dans ses dimensions à la fois littéraires, psychiatriques (avec l'invention de la paranoïa comme entité nosologique spécifique) et sociologiques. Ce travail a donné lieu à un ouvrage qui doit paraître au début de l'année 2012.

INDEX

Thèmes : Sociologie